

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 933<sup>e</sup> séance  
tenue le 11 février 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 mars 2003

E-933-4 RELATIONS DE TRAVAIL

Le Comité exécutif

1. donne son accord à la reconduction de la convention collective du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal;
2. autorise les personnes suivantes à signer ladite convention collective, pour et nom de l'Université :

M. Robert Lacroix, recteur

Mme Gisèle Painchaud, vice-rectrice aux ressources humaines

Mme Francine Bourget, directrice générale, Direction des ressources humaines

M. Elvio Buono, directeur général adjoint, Direction des ressources humaines

M. Jean Trépanier, conseiller en relations de travail, Direction des ressources humaines.

E-933-6.1 CRÉATION DE LA CHAIRE BELL EN ÉCONOMIE INDUSTRIELLE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET NOMINATION DE SON TITULAIRE

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire Bell en économie industrielle de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/933<sup>o</sup>/699 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer le contrat de création de ladite Chaire, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques;
3. désigne M. Marcel Boyer, professeur titulaire au Département des sciences économiques, titulaire de ladite Chaire pour un mandat de cinq ans débutant le 11 février 2003.

E-933-6.2 CRÉATION DE LA CHAIRE BELL EN RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET NOMINATION DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire Bell en recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/933<sup>o</sup>/700 déposé aux archives;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 2 de 5

**Résolutions adoptées à la 933<sup>e</sup> séance  
tenue le 11 février 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 mars 2003

2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer le contrat de création de ladite Chaire, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques;
3. désigne M. André H. Caron, professeur titulaire au Département de communication, directeur scientifique de ladite Chaire pour un mandat de cinq ans débutant le 11 février 2003.

E-933-6.3 CRÉATION DE LA CHAIRE PFIZER EN ARTHÉROSCLÉROSE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire Pfizer en arthérosclérose de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/701 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer la convention de création de ladite Chaire, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-933-6.4 CHANGEMENT D'APPELLATION DE LA CHAIRE EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE CARDIO-VASCULAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif modifie l'appellation de la *Chaire en électrophysiologie cardio-vasculaire de l'Université de Montréal* pour celle de *Chaire Paul-David électrophysiologie cardio-vasculaire de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/702 déposé aux archives.

E-933-6.5 CHANGEMENT D'APPELLATION DE LA CHAIRE SAPUTO EN VALORISATION IMMUNOLOGIQUE DES PRODUITS LAITIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. modifie l'appellation de la *Chaire Saputo en valorisation immunologique des produits laitiers de l'Université de Montréal* pour celle de *Chaire Saputo en valorisation biomédicale des produits laitiers de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/703 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'amendement à l'Entente de création de ladite Chaire, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 933<sup>e</sup> séance  
tenue le 11 février 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 mars 2003

---

E-933-7.1 CONVENTION DE RECHERCHE ENTRE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE  
AVESTOR (Boucherville), L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LE CENTRE  
NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS) (France)

Le Comité exécutif

1. approuve le contrat de recherche à intervenir avec Avestor et le CNRS, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/704 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-933-7.2 NOUVELLE CONVENTION UNANIME DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ  
BIOMEPE

Le Comité exécutif

1. approuve la nouvelle Convention unanime des actionnaires de la société BioMep, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/714 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer les documents nécessaires à ladite Convention, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-933-8.1 CESSION DES BAUX VISANT LES SUITES 604 ET 608 DU COMPLEXE  
ST-CHARLES À LONGUEUIL À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ET VENTE  
D'EFFETS MOBILIERS S'Y TROUVANT

Le Comité exécutif

1. autorise la cession à l'Université de Sherbrooke des baux visant les suites 604 et 608 du Complexe St-Charles à Longueuil, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/705 déposé aux archives;
2. autorise la vente à l'Université de Sherbrooke de certains effets mobiliers meublant les suites 604 et 608 du Complexe St-Charles, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/705 déposé aux archives;
3. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer les actes de cession ainsi que l'acte de vente de

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 4 de 5

**Résolutions adoptées à la 933<sup>e</sup> séance  
tenue le 11 février 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 mars 2003

---

certaines effets mobiliers, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-933-8.2 RENOUVELLEMENT DU BAIL AU 2020 UNIVERSITY (CIRANO)

Le Comité exécutif

1. autorise l'Université de Montréal à renouveler la location des locaux situés au 24<sup>ième</sup> étage de l'édifice situé au 2020 University pour un terme et aux conditions décrits au document A-16/933<sup>e</sup>/710.1, étant entendu que le CIRANO assume toutes les obligations financières contenues au bail;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, à signer tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.

E-933-9 COMITÉ D'ÉVALUATION : RAPPORT SUR LE RENOUVELLEMENT D'UNE NOMINATION AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2003

Le Comité exécutif accepte le renouvellement de nomination au rang de professeure adjointe de la personne dont le nom paraît dans la liste A-16/933<sup>e</sup>/706.1.1 et selon le document A-16/933<sup>e</sup>/706 déposés aux archives.

E-933-10.1 NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-Comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/933<sup>e</sup>/713.1.

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

BEAULNE, M. Claude : secrétaire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 933<sup>e</sup> séance  
tenue le 11 février 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 mars 2003

---

E-933-10.2 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS  
ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/933<sup>e</sup>/698.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-933-10.3 DÉMISSIONS

Le Comité exécutif

1. accepte la démission de la personne dont le nom paraît au document A-16/933<sup>e</sup>/707.1 déposé aux archives;
2. transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la démission d'un directeur de département, selon le document A-16/933<sup>e</sup>/707.2 déposé aux archives, et conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/933<sup>e</sup>/707.2.1 déposé aux archives.

E-933-11.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents A-16/933<sup>e</sup>/711 déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-933-11.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/933<sup>e</sup>/709 (série 709 à 709.6) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,  
Michel Lespérance